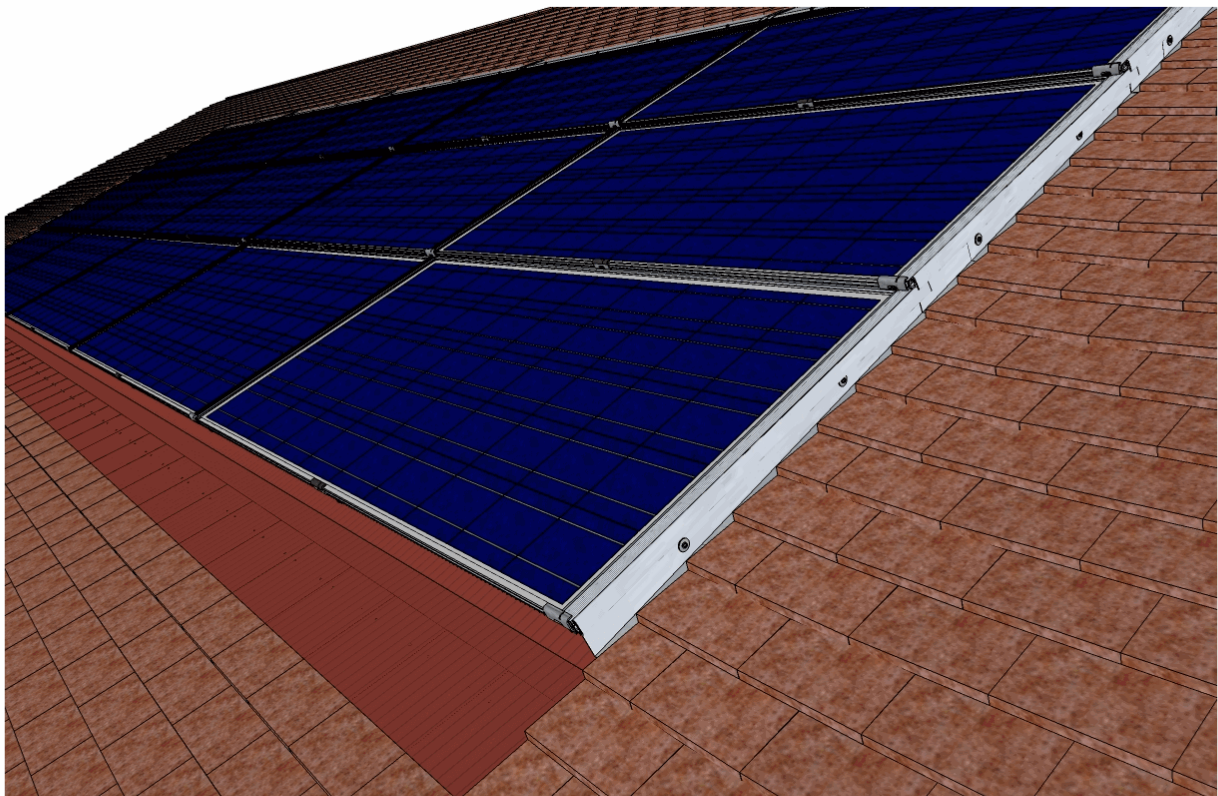


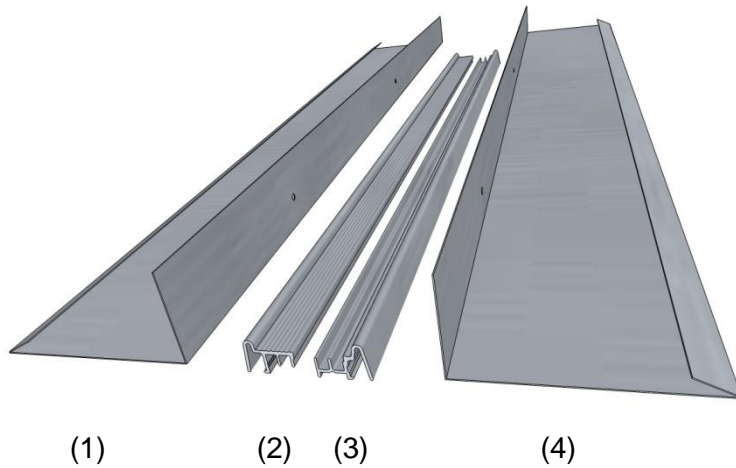
ANNEXE n°4

Mise en oeuvre avec des tuiles plates

Systeme S-Class Integration



CENTROSOLAR France Sarl
Espace Européen
15 chemin du Saquin
Batiment G
69130 Ecully
FRANCE
phone: +33 4 69848210
fax: +33 4 69848216
info.france@centrosolar.com



- 1) Abergement latéral gauche tuile plate
- 2) Profil additionnel gauche
- 3) Profil additionnel droit
- 4) Abergement latéral droit tuile plate

Mise en œuvre du système

La mise en œuvre du système S-CLASS INTEGRATION avec les tuiles plates est similaire à la mise en œuvre de la notice de base.

De ce fait, la connaissance de la « notice de montage S-CLASS INTEGRATION » est primordiale.

Toutefois une attention particulière sera portée aux modifications suivantes :

- Les supports de modules,
- Les abergements,
- Les éléments périphériques (boîtes de protection grille...).

Prenez connaissance de la totalité des dispositions de cette annexe et de la notice S-CLASS INTEGRATION avant le début des travaux.

Principe

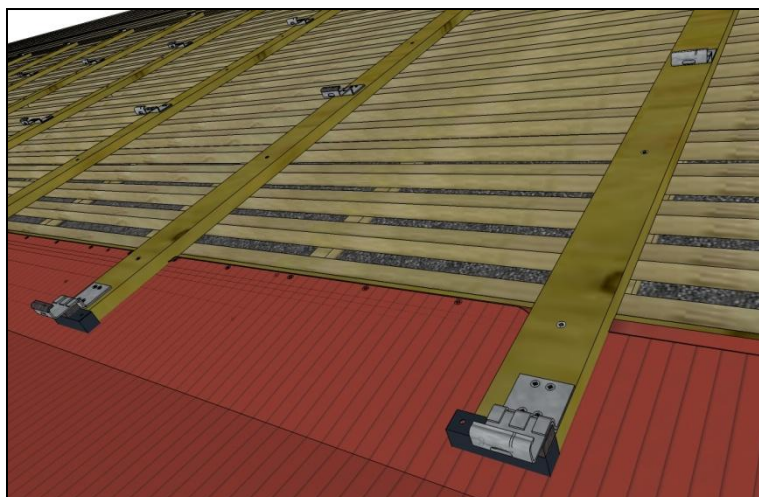
Afin de remplir les critères du CEIAB 2012 (dépassée du système inférieure à 20 mm) le système sera installé sur des supports de plus faible épaisseur.

La mise en place des tuiles plates sera faite sur tranchis et nécessitera l'emploi de profils complémentaires pour la mise en place des abergements latéraux.

Rappels sur les dispositions constructives

La mise en œuvre du système se fera en conformité avec les dispositions de la notice de montage du système S-CLASS INTEGRATION, notamment :

- Zone climatique et géométrie du versant,
- Présence d'un écran de sous-toiture conforme.

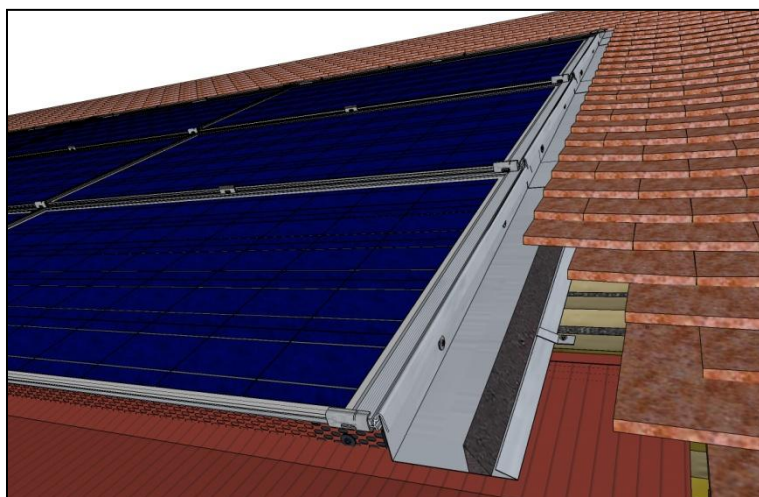


Modification des supports

Les chevrons de modules 38x58 mm de la notice seront remplacés par des planches de 27x80 mm.

Comme auparavant, les premiers et derniers crochets seront respectivement au nu extérieur de la planche.

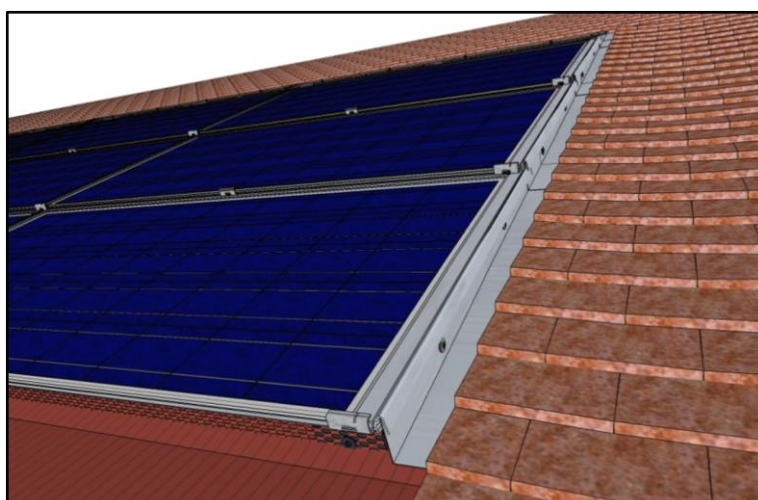
La grille et les boîtes de protection devront être modifiées ou faites à façon.



Le reste de la mise en œuvre est inchangée jusqu'aux abergements.

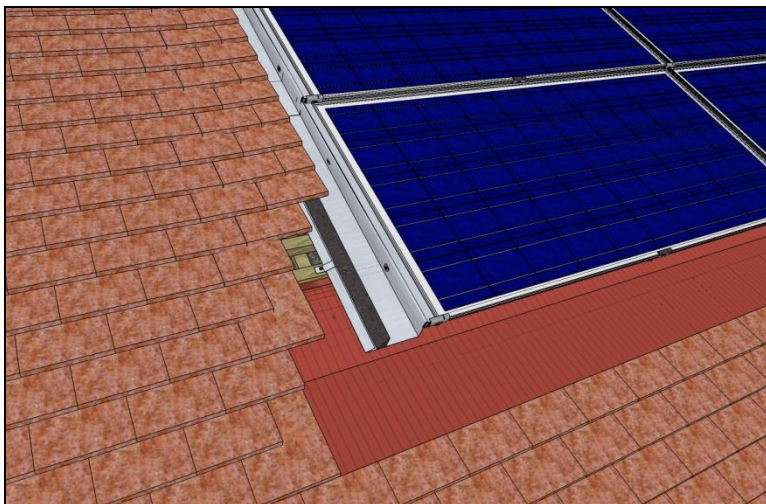
Le système, plus bas de 11 mm nécessite de modifier les abergements Centrosolar, ou de confectionner de nouveaux abergements.

L'emploi de la mousse compressive périphérique est requis pour l'étanchéité à l'air.

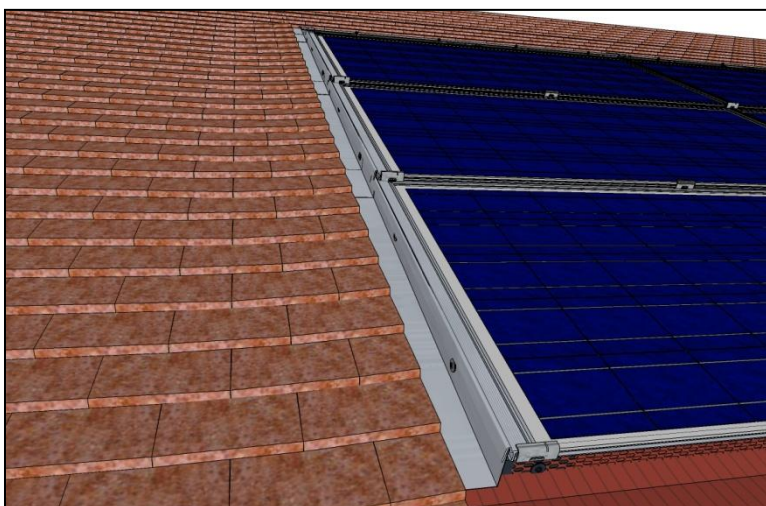


L'emploi de profils additionnels avec les abergements latéraux permettra de simplifier la mise en œuvre.

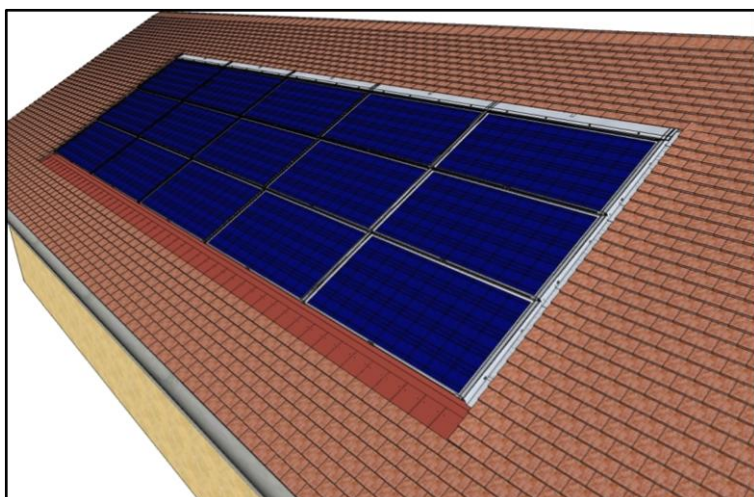
Les tranchis de tuile doivent recouvrir les abergements d'au moins 80 mm.



La mise en œuvre des abergements latéraux gauches et droits est identique.



Au démarrage du chantier, penser à placer le système (formule dans la notice de montage) de manière à avoir un recouvrement optimum et efficace tant à droite qu'à gauche.



La mise en œuvre du champ est terminée.